

SEMINAIRE DOCTORAL EUCOR 2021

Sous la responsabilité des professeurs Catherine Haguenu-Moizard (Université de Strasbourg), Stephan Breitenmoser (Université de Bâle) et Matthias Jestaedt (Université de Fribourg en Brisgau).

THEME : Les droits de l'homme en période de crise

DATES :

29 janvier toute la journée et 30 janvier au matin à Bâle

19 février toute la journée et 20 février au matin à Strasbourg

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Etre inscrit en Master ou en doctorat en droit à l'Université de Strasbourg.
- Comprendre l'allemand (chacun s'exprimant dans sa langue).
- S'engager à participer à toutes les journées de séminaire.
- Envoyer sa candidature et son CV à Catherine Haguenu-Moizard pour **10 novembre au plus tard** : haguenaumoizard@unistra.fr.
- S'engager à présenter un exposé de 15 minutes sur un sujet en lien avec le thème du séminaire et à préparer un document d'accompagnement (plan détaillé et citations de textes juridiques pour faciliter la compréhension). Le document doit être envoyé au plus tard à Catherine Haguenu-Moizard trois jours avant la date de présentation.
- Les billets de train sont remboursés par l'Université de Strasbourg. L'hébergement et la restauration sont pris en charge par les deux Universités.

PROPOSITIONS DE SUJET :

- La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme et l'article 15 de la Convention
- L'état d'urgence sanitaire
- L'état d'urgence selon la loi du 3 avril 1955
- La théorie des circonstances exceptionnelles
- L'article 16 de la Constitution de 1958

- Le contrôle de la CJUE sur les mesures de sauvetage financier prises par la Banque centrale européenne depuis 2008

- «Polycrise», Union européenne et droits de l'homme